



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Hauts-de-France | 2008

Urvillers – Les Terres Noires, Zac de l’Épinette

Fouille préventive (2008)

Patrick Lemaire



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/83219>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Patrick Lemaire, « Urvillers – Les Terres Noires, Zac de l’Épinette » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Hauts-de-France, mis en ligne le 06 juillet 2021, consulté le 07 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/83219>

Ce document a été généré automatiquement le 7 juillet 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Urvillers – Les Terres Noires, Zac de l'Épinette

Fouille préventive (2008)

Patrick Lemaire

NOTE DE L'ÉDITEUR

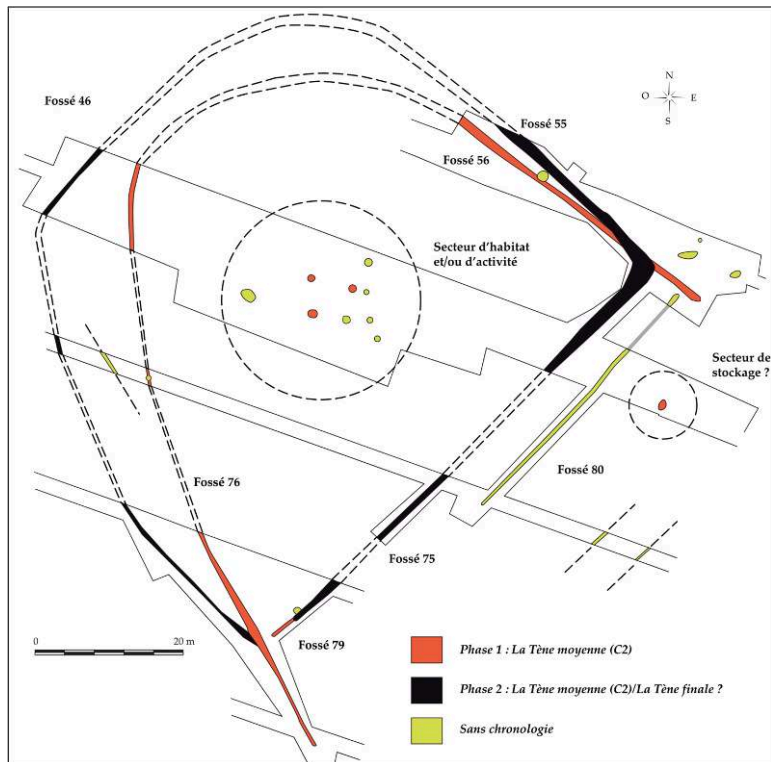
Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Le diagnostic a permis de poursuivre le programme d'archéologie préventive débuté en 2002 consécutivement à l'urbanisation d'un secteur agricole. Le secteur d'étude, concerné par notre intervention, se situe sur le rebord d'un plateau et sur un versant sud dominant une vallée sèche dénommée Vallée Saint-Sauve. La présence de deux vallons, perpendiculaires à la vallée, confère au terrain un relief ondulé. L'expertise, à hauteur de 13,09 % de la surface totale de l'emprise (10 ha environ), a permis de révéler soixante-neuf faits anthropiques anciens répartis inégalement dans trois zones distinctes. Ces derniers caractérisent principalement deux occupations structurées durant le second âge du Fer (zone 1) et l'époque romaine (zone 2). La troisième zone est occupée de manière ponctuelle et sans organisation durant ces deux périodes. La zone 1 est située dans la partie orientale de l'emprise. Les vestiges archéologiques se concentrent uniquement sur le rebord du plateau et sur le haut du versant, portion la moins pentue du versant. Deux vallons encadrent cet emplacement (l'un à l'est et l'autre à l'ouest) conférant au site une situation topographique de type éperon. Les 35 faits archéologiques découverts caractérisent principalement un habitat enclos peu étendu daté de La Tène moyenne. Sur la totalité des vestiges, huit ont fourni des données chronologiques pertinentes (LT C2) et six des indices lâches (gaulois *lato sensu*). Dans son état primitif, l'enclos semble formé par quatre branches fossoyées dessinant un plan en cloche de 3 400 m². Dans une seconde phase d'occupation, les fossés de l'enclos primitif semblent abandonnés au profit de nouvelles limites fossoyées. Un nouveau creusement permet de redessiner une enceinte légèrement plus grande et plus

régulière. Ce second enclos respecte globalement la zone d'occupation définie par l'enclos primitif. De plan sub-trapézoïdal, la nouvelle enceinte est constituée par cinq fossés délimitant une surface proche de 4 045 m². La faible quantité de données chronologiques issues des structures découvertes à l'intérieur des enclos ne permet aucunement de les attribuer, avec certitude, à l'une ou l'autre des phases d'occupation. Concentrés au centre des deux enclos successifs, neuf vestiges semblent matérialiser un secteur d'habitat et/ou d'activité comme l'indique leur comblement détritique et organique provenant de rejets domestiques. De plus l'identification de trois trous de poteau parmi ces faits confirme la présence de constructions. Au terme du diagnostic, aucun plan de bâtiment n'a pu être appréhendé. Plusieurs vestiges ont été découverts sur le pourtour des enclos. Il s'agit, pour l'essentiel, de fosses, de trous de poteau, tronçons de fossés et d'une structure d'ensilage. Situé à une dizaine de mètres à l'est de l'espace enclos, le silo (capacité de stockage proche des 2 m³) constitue l'unique vestige attestant une activité agricole de l'établissement. La zone 2 est située dans la partie occidentale de l'emprise. Les vestiges se concentrent principalement sur le haut du versant, juste en avant d'une accentuation de la déclivité du versant. Séparée par un vallon, cette occupation gallo-romaine se situe près de 200 m à l'ouest de l'établissement laténien. Les 22 faits archéologiques découverts caractérisent principalement un habitat enclos peu étendu occupé durant la dynastie flavienne. Les autres vestiges suggèrent l'existence d'un parcellaire contemporain (I^{er} s.) et d'un axe de circulation postérieur I^{er}-II^e s.). L'occupation du I^{er} s. correspondrait principalement à un établissement enclos probablement à vocation artisanale. L'enceinte de l'établissement est constituée par trois fossés dessinant un enclos très irrégulier, qui tend vers le triangle, de 2 450 m². Les tranchées de sondages n'ont révélé que trois vestiges anecdotiques dispersés au sein de l'espace enclos. Pourtant certains des mobiliers proviennent de rejets domestiques et ipso facto d'une habitation à proximité immédiate. En l'absence de structure interne, une attention particulière a été portée aux différents mobiliers découverts dans les fossés d'enceinte afin d'essayer de déterminer la fonction de cet enclos, notamment une éponge de fer (produit de la réduction du minerai de fer). Dans la majorité des cas, ce type de mobilier est découvert sur les sites de production plus rarement sur les sites indépendants d'élaboration des produits finis (atelier de forge).

- 2 Contemporain de l'enclos, un long fossé rectiligne (plus de 100 m) traverse l'emprise du nord au sud. Bien qu'une relation spatiale existe entre la limite parcellaire et l'enclos flavien, cette dernière semble davantage constituer les aménagements périphériques d'un établissement voisin. Postérieurement à l'enclos et au fossé de parcellaire, la zone est toujours occupée, mais de manière différente ; deux vestiges suggèrent l'existence d'un chemin en creux (largeur minimale 5 m) traversant l'emprise selon un axe nord-nord-est au sud-sud-ouest. Les faits archéologiques associés à cet axe de circulation correspondraient à un fond d'ornière empierrée et aux vestiges d'une cavée.

Fig. 1 – Hypothèse de l'évolution fossoyée de l'établissement laténien LT C2/LT D



DAO : P. Lemaire (Inrap).

INDEX

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt0f7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

Année de l'opération : 2008

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtEVhJGyYQeA>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt0dGw1ud4po>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWblmCANaf2>

AUTEURS

PATRICK LEMAIRE

Inrap